

Les Nouvelles

de Loire Atlantique

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français
N° 677 - 22 Octobre 1998 - Prix 2,50 F



Châteaubriant : une cérémonie populaire où se croisent les générations

Une fleur anonyme déposée au pied d'une stèle ? 57 ans après les fusillades pour que vive la mémoire au-delà des générations.



par Yannick
CHENEAU

Les exigences de l'heure

Si certains commentateurs politiques se demandent quelle mouche a bien pu piquer les Communistes dans la préparation du Budget 1999, quant à leur idée fixe de bien ancrer ce budget à gauche, les Français, eux, ont une vision nette de ce qu'ils attendent du gouvernement de la gauche plurielle.

Selon le dernier sondage IPSOS-Le Point, ils sont majoritairement mécontents du rythme auquel sont menées les réformes engagées. Ils estiment que «les choses ne changent pas vraiment» et que «le gouvernement doit s'engager plus nettement dans le sens des réformes» mises en œuvre depuis juin 1997.

Les Français sont lucides. Ils apprécient comme allant «dans le bon sens» ce qui a été entrepris, notamment dans les domaines de la lutte contre les pollutions, de la sauvegarde de la Sécurité sociale et du système de santé, de la réduction du temps de travail, de la sécurité dans les villes, de l'action en faveur des familles.

Ils sont critiques sur l'insuffisance de l'amélioration du niveau de vie et du pouvoir d'achat, la fiscalité, le chômage, l'immigration clandestine, les menaces sur le système de retraites, la réduction des inégalités.

Les propositions des Communistes pour relancer vigoureusement la consommation intérieure en visant plus de justice sociale et d'efficacité économique vont donc bien dans le sens qu'attendent les Français. Il s'agit aussi des réformes de fonds capables de s'attaquer aux maux de notre société et, comme on l'entend de toute part maintenant, le seul moyen de faire face à la crise financière mondiale.

Parce que le compte n'y pest pas, le Parti communiste, ses parlementaires, ses militants tendent donc leurs efforts pour une inflexion à gauche de ce budget.

Ils font des propositions sociales et fiscales précises, dans un esprit constructif et combatif, seul capable de faire réussir à gauche et de résister aux pressions de la droite et des milieux d'affaires financiers et patronaux ; ils favorisent l'intervention des citoyens par le débat et l'action : pétition nationale, espaces citoyens, carte pétition sur l'Europe ; ils se réjouissent du développement d'un mouvement social combatif qui, loin de gêner le gouvernement, peut l'aider à répondre aux exigences de l'heure.

Lycéens

Une vague montante qui exprime le désir de la reconnaissance de l'être humain dans notre société.

Ils veulent des classes moins chargées en effectifs, des horaires convenables, le droit à la parole des profs... Ce qu'en pensent les Communistes, lire page 6.



Retraites

Après les grandes manifestations qui se sont déroulées dans 7 villes de France: comment répondre aux revendications avancées ?

Une interview de Jeanine Dusseaux, Responsable du Collectif fédéral des retraités. Page 7



5 100

c'est le nombre de pétitions qui ont été remises à la Préfecture pour que le budget de l'Etat s'ancre plus à gauche. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre national où 200 000 signatures ont été recueillies. Lire page 2.



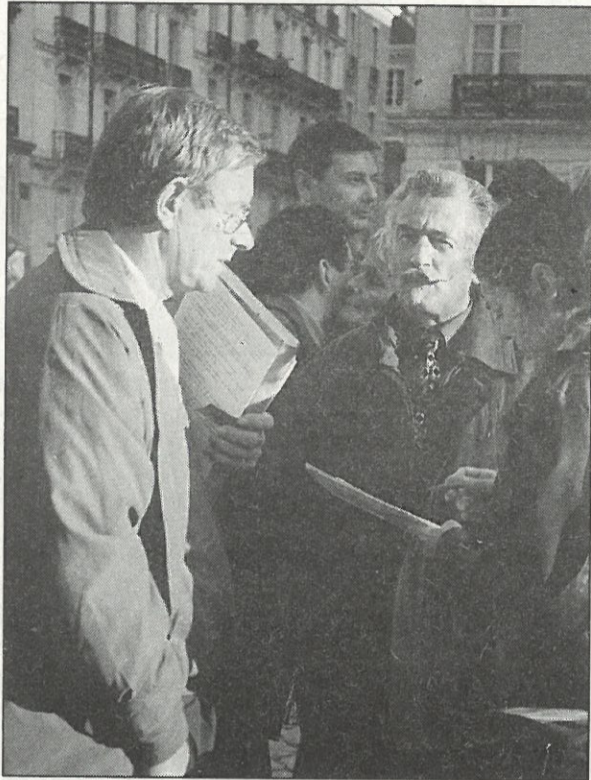
ACTUALITÉ

● OÙ VA L'ARGENT PUBLIC ?

► Les Nouvelles ont enquêté sur l'utilisation par les entreprises des aides des collectivités locales.

Jeanneau, Matra MHS, la Poste, Carnaud Metalbox, autant d'exemples illustrant de la nécessité de contrôle de l'utilisation des fonds publics. Claude Constant, Président du groupe communiste à la Mairie de Nantes répond à nos questions.

Les Communistes en délégation à la Préfecture



5,100 signatures recueillies à travers le département ont été remises à la Préfecture par une délégation conduite par Jean-René Teillant, le lundi 19 octobre 1998.

Cette initiative s'inscrivait dans un cadre national où quelque

200,000 pétitions ont été recensées.

Le même jour, une délégation s'est rendue à Bercy auprès du Ministre des Finances, Dominique Strauss Kahn afin que le budget 1999, actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, prenne en compte les exi-

gences fortes et de nature à faire vivre le changement dans la vie quotidienne des familles.

Jean-René Teillant devait, lors d'une rencontre avec la presse devant la préfecture, indiquer « la volonté du Parti communiste de prolonger la démarche de signatures jusqu'à la fin du débat budgétaire prévu le 21 décembre ».

Déjà, au stade actuel des débats, les élus communistes à l'Assemblée nationale, grâce à l'intervention citoyenne ont obtenu des mesures concernant le quotient familial qui allège les impôts des familles les plus modestes de 4 milliards de francs, la baisse de la TVA sur l'abonnement au gaz et à l'électricité, soient 4 milliards, la surtaxation des détenteurs de biens anonymes (1 milliard), une première modification du rendement de l'impôt sur les grandes fortunes (2 milliards).

Il est possible en prolongeant les démarches engagées et en l'amplifiant, de donner au budget 1999 un ancrage encore plus à gauche.

FRIGECREME : Initiatives des Communistes pour la reconstruction de l'usine

A l'initiative de la section de Saint-Herblain Gèvres et Cens, les Communistes par une pétition associent la population à la lutte des salariés pour la reconstruction de l'usine herblinoise.

Pas de passivité, pas de résignation précise la pétition qui juge inacceptable la disparition d'une telle entreprise.

Ce sont 380 emplois qui dépendent des décisions qui seront prises, ce sont 23 milliards de bénéfices qui ont été réalisés par le Groupe Unilever, ce sont 4,5 milliards de taxe professionnelle qui seraient perdus par la commune de Saint-Herblain. Enfin, c'est pour l'économie locale et pour l'emploi un coût insupportable.

Le concret de la table ronde prévue le 28 de ce mois sur cette question, dépendra de la hauteur de l'intervention citoyenne.

FRIGECREME : 151 plaintes de salariés

151 salariés de l'entreprise de glaces ont décidé de porter plainte devant le Procureur de la République. Ils veulent que les causes de l'incendie qui a détruit l'usine de Saint-Herblain, soient déterminées et que les responsabilités soient établies.

L'avocat des salariés devait déclarer que « les gens de Frigécreme et la population doivent savoir comment l'entreprise a pu être ravagée dans cet incendie en si peu de temps » et conclure sur ces interrogations « devant le renoncement du groupe Unilever à connaître les causes de l'incendie ».

Une « affaire » à suivre en attendant la table ronde prévue pour le 28 octobre 98 à la mairie de Saint-Herblain.

Aéronautique : pas d'opposition, mais de la complémentarité pour l'emploi

Lors de la session du Conseil Régional, Gilles Bontemps, élu communiste est intervenu à propos de l'A3XX.

Nous publions des extraits de son intervention : « Les conséquences extrêmement positives pour l'aéronautique française et pour l'emploi qu'aurait l'implantation de la chaîne de montage de l'A3XX en France, méritent de mobiliser toutes les énergies et les moyens pour que ce projet aboutisse. »

Nous nous réjouissons donc de voir que la plupart des forces politiques, l'ensemble des collectivités territoriales et les autres acteurs économiques de la région, se mobilisent pour que cela réussisse.

Mais chacun, sans aucun doute, mesure que d'autres pays européens tels l'Allemagne et l'Angleterre mobilisent aussi de l'énergie pour tenter qu'il en soit autrement et l'actualité de ces dernières semaines et derniers jours montre que la bataille va être rude.

Aussi nous pensons que pour s'assurer que ce soit la France qui obtienne cette chaîne de montage, il est nécessaire que les deux sites français possibles que sont Saint-Nazaire et Toulouse, soient immédiatement en situation de l'accueillir, cela afin de faire face, dans les meilleures conditions à la concurrence extérieure acharnée.

Chacun de ces deux sites a sa propre particularité et ses propres atouts selon le choix technique qui sera fait.

Evidemment, notre intérêt pour les conséquences massives en emplois qu'aurait l'installation de cette chaîne de montage à Saint-Nazaire est bien légitime.

Mais nous pensons que cela ne doit pas nous aveugler.

Pour l'emporter dans cette bataille, il nous semble indispensable de développer un travail en commun permettant, dans une coopération Saint-Nazaire/Toulouse, de donner toutes ses chances à la France.

C'est dans cet esprit

que nous réitérons notre proposition de mise en place d'un partenariat entre l'Etat et les régions des Pays de la Loire et de Midi-Pyrénées.

Je veux aussi faire part de notre inquiétude sur des déclarations récentes de responsables politiques de droite comme de gauche, dans les deux régions comme à Paris, et qui tendent à opposer les deux sites français entre eux.

Nous pensons qu'une opposition entre les deux usines de l'Aérospatiale réduirait les chances de voir aboutir la solution française, conduirait à faire perdre aussi bien Toulouse que Saint-Nazaire et à faire gagner l'Angleterre ou l'Allemagne avec Hambourg.

Nous préférons de loin la coopération franco-française permettant de faire gagner notre industrie et avec elle l'emploi et l'amélioration des conditions de vie des citoyens, plutôt qu'un combat fratricide qui ferait perdre tout le monde.

Port autonome : que la Région n'accompagne pas des projets «de profils bas»

« Il ne s'agit pas d'accompagner une politique de projet de profil bas du Port de Nantes/Saint-Nazaire, mais d'inviter ce dernier à une démarche beaucoup plus offensive, s'agissant notamment des linéaires de quais et d'investisse-

ment matériels à Nantes, Montoir ou Donges. »

Tels ont été les propos de Gilles Bontemps lors du débat budgétaire de la Région concernant le Port.

Certes devait-il déclarer « la Région ne peut pas décider à la place du Port des ambitions qu'il

se donne, mais elle ne peut pas être à la remorque de la demande trop empreintée de retenue du Port et l'inciter à être plus offensif, d'autant plus que de tous les points de vue, il y en a besoin et qu'il y a les moyens.

Région

Les Conseillers régionaux communistes élus lors de la dernière élection de juin ont le souhait d'établir avec les populations des différents départements des relations étroites à propos des dossiers de la compétence du Conseil régional.

Dans cet esprit ils précisent que des courriers peu-

vent être adressés aux différents élus communistes : Jean-Paul Plassard, élu du Maine-et-Loire

Gilles Bontemps, élu de la Loire-Atlantique

Michèle Picaut, élue de la Loire-Atlantique

Christian Martin, élu de la Sarthe

Bernard Violain, élu de la Vendée

ou au secrétariat du Groupe communiste : Conseil régional des Pays de la Loire

1 rue de la Loire

44266 Nantes cedex 2

Tél : 02 40 41 53 98 ou 02 40 41 53 97

Fax : 02 40 41 53 99

E Mail Jean-Jacques Boujot Wanadoo. Fr



D'autres choix, c'est urgent

Les Communistes de la section Loire et Sèvre ne veulent pas être à l'écart dans le débat sur l'Europe.

Ils souhaitent apporter leur contribution à la discussion et mobiliser l'opinion publique sur l'avenir de l'Europe - L'Europe sociale, un référendum sur le traité d'Amsterdam et le passage à l'Euro.

Ils sollicitent la contribution de tous les citoyens sur ces sujets au cours d'une RENCONTRE CITOYENNE le jeudi 29 octobre 1998 à 18h30 Salle des Reigniers à VERTOU.

Jeudi 29 octobre 1998 à 18 h 30, salle des Reigniers à Vertou.

Les dossiers de



4 exemples

JEANNEAU

Pour illustrer nos propos, il n'est pas inintéressant de revenir sur 4 dossiers qui ont fait l'objet de débat et dont on peut aujourd'hui tirer quelques enseignements.

En novembre 1989, la municipalité nantaise, aidait les entreprises maritimes JEANNEAU et LA GRIFFE MARINE à s'installer sur le site de Cheviré, en construisant des bâtiments pour chacune des deux entreprises.

En janvier 90, le Conseil municipal décidait de l'achat d'une grue et la construction d'un quai pour aider ces deux entreprises : coût de l'opération 90 millions de francs. Il devait y avoir 70 créations d'emplois. Dès le mois de novembre 1989, Gaston Auffret, au nom des élus communistes dénonçait qu'il ne s'agissait pas de créations mais de transfert d'emplois et avait émis des doutes sur la pérennisation de ce projet.

Depuis, l'entreprise JEANNEAU a quitté le Port de Nantes, fait toujours des bénéfices. Pour le reste, les nantais paient la facture.

MATRA MHS

Lors du Conseil Municipal du 3 octobre 94, la Ville de Nantes a proposé d'accorder une aide de 5 millions de francs pour la société MATRA MHS. Le Conseil Régional et le Conseil Général avaient déjà accordé pour cette entreprise 5 millions, chacun.

800 emplois devaient être créés.

Lors du débat, les élus communistes par la voix de Claude Constant avaient déclaré :

« Le groupe Matra Hachette, principal actionnaire de la Société Matra MHS a réalisé ces deux dernières années de très importants bénéfices, 354 millions de francs en 92 et 600 millions en 93 ».

Il n'est donc pas concevable qu'un groupe aussi puissant que celui-ci fasse supporter une partie des investissements de ses sociétés par des contribuables.

Par ailleurs, nous nous posons quelques questions quant aux garanties fermes permettant d'accorder crédit à la réalité des créations d'emplois annoncés.

Aujourd'hui, on connaît la réponse, pas de créations d'emplois mais au contraire des licenciements. L'argent a pourtant bien été utilisé.

LA POSTE

En octobre 1995, la Direction Générale de la Poste a décidé de décentraliser une partie des centres financiers parisiens, à Nantes et à Bordeaux.

On peut lire dans une délibération du Conseil municipal du 8 octobre 96 « ce mouvement (la décentralisation) est dicté par des impératifs de compétitivité et de rééquilibrage territorial et démographique et vise à améliorer le service rendu à la clientèle et à renforcer la présence de proximité de la Poste dans un contexte de plus en plus concurrentiel. »

La ville de Nantes décide de participer à l'implantation de ce service en octroyant une aide de 266 000 francs. 500 personnes travailleront dans ce service. Il s'agit là d'un transfert d'emplois, mais au passage, la Poste supprime à l'intérieur de ce service plusieurs dizaines d'emplois.

Comme quoi, quand la Poste bouge, le personnel en fait les frais.

CARNAUD METALBOX

Le 4 février 1997, le député-maire de Nantes a fait voter une subvention de trois millions de francs au profit de l'entreprise CARNAUD METALBOX.

CARNAUD METALBOX est une entreprise de 300 salariés, située à Nantes. Elle fait partie d'un groupe CROWN CORK AND SEAL basé à Philadelphie. Ce groupe est leader mondial de l'emballage. En 1996, il a réussi à tripler ses bénéfices nets, passant de 74.9 millions de dollars en 95 à 284 millions de dollars.

Pour accroître encore ses résultats, CARNAUD METALBOX Europe engage une grande restructuration avec fermeture d'usine en Belgique, en Slovaquie et en France.

Le site de Nantes doit être conservé, moyennant un investissement de 120 millions. Et c'est là que le groupe fait pression sur la municipalité nantaise, le Conseil Général, la Région et l'Europe via le fonds Feder. Au total 10 millions de francs pris par CARNAUD METALBOX.

L'entreprise prônait la création de 50 emplois. 20 jeunes ont été embauchés en contrat d'adaptation, aussitôt l'annonce et 30 personnes sont venues de Torfou dans le Maine et Loire car CARNAUD METALBOX y fermait un site de production.

Ce qui est paradoxal, c'est que l'Europe finance des emplois à Nantes alors que le groupe en question liquide des centaines d'emplois à travers l'Europe, et que dire du Conseil Régional qui lui, aussi accepte une contribution financière pour des emplois à Nantes alors qu'à Torfou, il y a licenciements. Dire que l'argent des contribuables a servi à financer le plan social est sûrement exagéré.

A quoi servent les aides aux entreprises ?

Depuis de nombreuses années, les Communistes ont avancé une série de propositions sur les aides accordées par l'Etat et les collectivités aux entreprises.

L'actualité sociale, dans la région nantaise, du mois de septembre avec la fermeture de Frigère et les licenciements chez Matra MHS, montre s'il en était besoin, que ce dossier concerne, non seulement les élus, mais aussi les salariés et la population dans son ensemble.

Les aides

Les aides apportées aux entreprises sont multiples. On peut trouver des aides directes ou des aides indirectes.

Les aides directes sont plus facilement repérables. On sait que telle collectivité a donné telle somme d'argent. En revanche, il y a des aides consenties sous forme d'exonération de charge comme la taxe professionnelle, ou la vente de terrain voire même de loyer pour l'occupation d'immeuble à des prix inférieurs à la valeur réelle.

Mais il y a également toute une série d'investissements faite par les collectivités pour favoriser l'implantation des entreprises. C'est par exemple, l'aménagement de routes et de voies d'accès. Pour Nantes et son agglomération, c'est l'arrivée du tramway dans les zones industrielles. Mais cela peut être également des travaux d'assainissement.

Ces quatre exemples, ci-contre, démontrent une stratégie économique. Cette stratégie consiste à réduire les coûts qu'ils soient de production ou de fonctionnement.

Pour obtenir un maximum d'aides directes ou indirectes, les chefs d'entreprises privées ou publiques utilisent le chantage à l'emploi vis à vis des collectivités. Ils mettent en avant le nombre d'emplois créés sur la commune ou bien souvent il s'agit d'un transfert d'emplois, ce qui n'est pas la même chose.

La concurrence que se livre les régions, les départements, les districts et les communes pour attirer les entreprises joue un rôle négatif sur l'emploi en France.

Malgré les sommes importantes versées par les collectivités et donc les contribuables, aucune garantie n'est apportée en matière d'emplois et de développement du site. c'est pourquoi, dans ce domaine, le Parti communiste fait les propositions suivantes :

* que les fonds publics soient versés dans la transparence

* qu'une commission sous l'autorité du Préfet, à laquelle participeraient des élus, des salariés, contrôle l'utilisation de l'argent

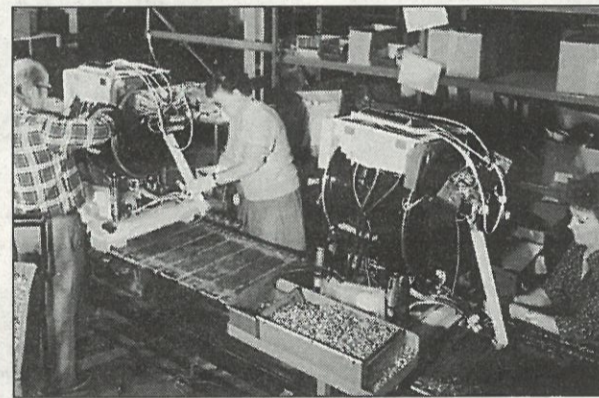
* que des sanctions financières soient prises lorsque l'entreprise ne respecte pas ses engagements.

3 questions à Claude Constant, Président du Groupe communiste à Nantes

NLA : La ville de Nantes, comme toutes les collectivités, aide les entreprises. Les élus communistes nantais se sont, dans la dernière période, opposés à de telles subventions. Pourquoi ?

Claude Constant : Les élus communistes se sont opposés à l'aide apportée par la ville de Nantes à Carnaud Metalbox et, plus récemment, aux aides accordées par le District à Bouygues Telecom et Suravenir assurance, non pas parce que les élus communistes sont opposés d'une façon dogmatique à l'aide aux entreprises, mais pour une autre raison.

Les élus communistes sont favorables à des interventions stimulantes du District ou de toutes les autres collectivités pour le développement de l'emploi à condition qu'il s'agisse de véritables créations d'emplois et qu'il soit institué un véritable contrôle sur la nature et le nombre des emplois créés. Les élus communistes ne sont pas du tout favorables à ce que l'argent des contribuables serve à alimenter des entreprises qui affichent par ailleurs de très larges profits financiers.



NLA : Pourriez-vous préciser votre pensée ?

Claude Constant : D'une manière générale, les aides sont accordées à de grands groupes qui ont des moyens financiers très importants. Ces grands groupes ont les moyens de faire du chantage à l'emploi et ils recherchent par tous les moyens à obtenir des aides.

Ce qui n'est pas le cas des P.M.E. qui rencontrent de réelles difficultés, mais qui arrivent à développer l'emploi.

NLA : Que peuvent faire les élus pour que l'argent soit utilisé pour l'emploi ?

Claude Constant : Les élus ont effectivement un rôle important à jouer. Mais de mon point de vue, ils ne doivent pas être les seuls à intervenir, les salariés avec leurs organisations syndicales et la population ont également un rôle à jouer.

Les salariés doivent être informés des projets et des objectifs de l'entreprise qui sollicite des fonds. Il faut également que le Préfet instaure une commission pour contrôler en temps réel l'utilisation de l'argent.

Les collectivités doivent également être en mesure de récupérer des aides si celles-ci sont détournées de leur objectif.

Commémorations populaires dressés contre l

Il y a 57 ans, le 22 octobre 1941, 27 communistes, patriotes tombaient à Châteaubriant sous les balles allemandes. Leur mémoire est toujours intacte, le message de paix et de liberté qu'ils nous ont transmis, est toujours d'actualité.

Pour la deuxième année, il n'y a plus qu'une cérémonie. En effet, la cérémonie officielle a rejoint celle organisée par l'Amicale « Châteaubriant-Voves-Rouillé ».

L'armée française a présenté les honneurs officiels de la France après que les 27 noms des martyrs furent cités.

Michelle Demessine, Ministre Secrétaire d'Etat au Tourisme, accompagnée du Préfet de Loire-Atlantique, Michel Blanchy, du Maire de Châteaubriant, Martine Buron, du Député Michel Hunault, de Nicole Borvo, secrétaire du Comité National du PCF, de Maurice Nilès, Président de l'Amicale « Châteaubriant-Voves-Rouillé » et de Maurice Cling, représentant de la FNDIRP ont salué un par un les porte-drapeaux.

Puis la cérémonie artistique a débuté après les interventions de Nicole Borvo, de Maurice Cling et de Michelle Demessine.

Le respect du choix o

Les 27 patriotes fusillés par les nazis à Châteaubriant ont donné leur sacrifice un sens que 57 ans après, personne n'aurait pu leur donner. Ils ont donné leur vie alors qu'ils n'avaient que 19 ans. Ils avaient de jeunes enfants, l'avenir devant eux et bien sûr, ils ont donné leur vie pour plus de justice, pour la France. Ils étaient communistes, syndicalistes et ils sont restés en France.

Depuis deux ans maintenant justice leur est rendue. Ceux qui représentaient leur engagement personnel ont été réunis lors d'une commémoration commune en ce lieu.

N'est-ce pas la reconnaissance au plus juste niveau ? Cette commémoration unique qui réunit la France, elle-même, l'événement que fut la Résistance et le sacrifice.

N'en déplaise à quelques uns venus du grand ou du petit, cela s'est fait à l'entrée de la carrière créer les conditions.

Cela s'est fait. J'en suis fier, mais au-delà je le crois, tous ceux qui ont participé à cette commémoration.

re : l'Amicale nationale de Châteaubriant-Voves-Rouillé. Nous avons vu réunis dans le respect de la mémoire des combattants du gouvernement, les autorités de l'Etat, les représentants des résistants et des déportés, des élus de la France, de la CGT saluer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

NANTES

Une foule compacte et recueillie s'est retrouvée au pied du Monument des 50 otages lors de la veillée du souvenir.

Après que Patricia Retailleau, Secrétaire du Comité départemental du Souvenir soit revenue sur cette douloureuse page de l'histoire, insistant à juste raison sur la place et les conséquences qu'ont eu ces fusillades dans l'histoire de la deuxième guerre mondiale et



dans le développement de la Résistance. Elle devait rappeler, faisant

référence à l'actualité de notre temps, que si certains ignorent cette

page de l'histoire, certains n'hésitent pas à la falsifier et d'autres semblent avoir perdu la mémoire. En conclusion, elle évoqua la nécessaire vigilance contre la montée du racisme, de l'exclusion et du nationalisme véhiculé par le Front National.

INDRE

Recueillement sur les tombes des martyrs de la commune qui tombèrent sous les balles des nazis :

- * Alphonse Guihot
- * Lucien Lenoir
- * Les époux Kerivel

à l'appel du Comité local d'Indre, après que Bruno Gourdon ait pris la parole.

Michelle Demessine, Ministre Secrétaire d'Etat au Tourisme

Elle commença par un rappel historique du geste des nazis il y a 57 ans en fusillant 27 otages.

« En les fusillant sans jugement, pour l'exemple, leurs bourreaux voulaient les faire taire, étouffer leur combat pour la libération et l'émancipation humaines.

Au lieu du silence, ils ont soulevé l'émotion de leurs compatriotes et contribué à raviver en eux le souffle de la révolte.

C'est ce message universel, ce cri, celui de la Résistance, qui est l'honneur de notre pays. Il reflète l'aspiration à la liberté, mais également à plus de justice, d'égalité, de fraternité, à un monde dans lequel chaque homme sera l'égal de l'autre, avec le droit de vivre en paix, de travailler, de gagner dignement sa vie, de se cultiver et d'étudier ».

Puis elle insista sur :

« Non, ni la Résistance, ni les chambres à gaz ne sont un détail de l'histoire. Non, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ne peuvent être considérés comme des opinions légitimes et ici - lieu témoin de la haine de l'autre - encore moins qu'ailleurs.

Oui, il nous faut combattre « ce ventre encore fécond d'où est sortie la bête immonde », en faisant grandir, en particulier auprès de notre jeunesse, les valeurs universelles des



droits de l'homme, pour lesquelles les 27 ont donné leur vie. Le procès Papon a, à cet égard, beaucoup appris à l'ensemble des Français. On y a vu comment l'obéissance aux ordres pouvait transformer un homme en serviteur zélé d'une machine répressive, par conviction ou par ambition.

Il faut que rien ne reste dans l'ombre de cette période tragique et héroïque. C'est un de nos moyens privilégiés de combattre toutes les résurgences d'aujourd'hui. Nous le devons aux martyrs de Châteaubriant et à toutes les autres victimes ».

Elle termina son intervention en remerciant les jeunes en particulier ceux du Lycée Guy Moquet, et ceux qui ont joué un grand rôle pour l'unité de cette commémoration, à l'image du rassemblement des citoyens français unis dans la Résistance ».



res : à ceux de Châteaubriant morts, l'esclavage nazi

Qui était le leur

Châteaubriant le 22 octobre 1941, les 50 otages, ont donné leur vie pour la France. Ils n'ont pas le droit de renier. Ils ont 17 ans, qu'ils venaient de fonder une famille, qu'ils avaient beaucoup d'idées pour des lendemains meilleurs. Ils ont voulu la liberté.

Morts en chantant la Marseillaise et en criant vive la France.

Celle qui fait que la France, ses autorités et son peuple, le Parti communiste français et la CGT soient fiers de leur sacrifice dimanche d'octobre.

Le sacrifice qui fut le leur ? Toute la France, toute entière, l'état et les citoyens marquent le sacrifice de ses combattants.

Le sacrifice qui en cette journée du 18 octobre 1998 vous rappelle que cela ne se fasse pas.

Qui militent pour faire vivre ce devoir de mémoire ? Le Comité départemental du souvenir.

Qui rendent hommage aux martyrs de Châteaubriant les représentants des familles des fusillés, les associations d'anciens combattants, la nation, des représentants du Parti communiste ont donné leur vie. N'est-ce pas là rendre l'honneur ?

Yannick CHENEAU

«Ce sang ne séchera jamais»

Le thème de l'évocation artistique de cette commémoration du 57^{ème} anniversaire de la fusillade de Châteaubriant est « ce

sang ne séchera jamais ».

Cette évocation artistique a été conçue, écrite et réalisée par Jacques Mignot et y

ont participé les chanteurs Grégory Mouloudji, Martine Sarri, Sophie Mignot, l'ensemble musical Orient-Express

Moving Shnores et les enfants du Lycée Guy Moquet, du collège de la Ville aux Roses et de l'école des Terrasses de Châteaubriant.



Maurice Cling - FNDIRP

Après un bref rappel de ce que représente la FNDIRP dans cette commémoration, Maurice Cling précisa que ses camarades combattirent aux côtés des militants syndicaux et politiques, comme ceux de Châteaubriant.



Puis il continua : « Ce qui nous frappe le plus en effet, en cette fin de 20^{ème} siècle, c'est l'actualité de la Résistance et de la déportation... C'est parce que les fusillades de Châteaubriant furent la première illustration éclatante de la sauvagerie nazie en France et de la complicité exemplaire de Vichy que son impact fut si fort et sa signification devenue si importante... »

« Parce qu'ils sont « morts en vainqueurs », comme on l'a écrit, leur cause a triomphé, leur combat continue, avec les forces vives du pays et au delà, il continuera après notre dernier souffle et notre témoignage de contemporains - et avec eux, puisqu'ils sont vivants parmi nous ».

Nicole Borvo, Secrétaire du Comité National du Parti Communiste Français

Après avoir remercié les personnalités, les associations et organisations qui sont présentes pour rendre un même hommage à ceux qui symbolisent à tout jamais la Résistance à l'occupant nazi, Nicole Borvo fait un rappel :



signifiait la signature de l'accord de Munich. Une capitulation dont il avait prédit « nous ne croyons pas que ce sacrifice ait acheté la paix ».

Puis elle insiste sur le fait suivant : « les 27 otages avaient été désignés par le Ministre de l'Intérieur vichyste, Pierre Pucheu. Le hideux visage de la collaboration apparaissait crûment.

« Le 22 octobre 1941, 27 français ont été fusillés dans cette carrière, ils étaient communistes, syndicalistes. Le plus jeune avait 17 ans et s'appelait Guy Moquet. D'autres seulement 20, 21 ans. Tous voulaient vivre, vivre libres, dans une France en paix. Ce même jour, 21 otages tombaient sous les balles allemandes à Nantes et au Mont Valérien ; autant de massacres suivis de l'exécution sauvage de 50 autres, 48 heures plus tard à Songe, près de Bordeaux, et de 9 à Blisière, deux mois après, le même jour que Gabriel Péri au Mont Valérien. Gabriel qui, il y a 60 ans, le 4 octobre 1938, devant la Chambre des députés, s'élevait contre la capitulation des dirigeants français et britanniques face aux exigences d'Hitler, que

Pourtant, c'est seulement il y a quelques mois que, pour la première fois, un ancien haut fonctionnaire de Vichy, Maurice Papon, était condamné au nom du peuple français,

certaines modestement, pour « crime contre l'humanité », reconnu coupable d'avoir, entre 1942 et 1944, prêté assistance à l'arrestation et à l'internement d'hommes et d'enfants juifs...

« Ce procès a mis en lumière la capacité d'une société à faire face à sa propre histoire. C'est aussi une question de démocratie et de progrès humain. Des citoyens informés, responsables, qui souvent affrontent leur passé sont mieux à même de construire et maîtriser leur avenir. »

Puis elle alerte quand en France et en Europe, des partis d'extrême-droite, des partis fascistes, prônent le négationnisme, il est absolument nécessaire de se rappeler jusqu'où peuvent aller l'antisémitisme, la xénophobie, le racisme, la haine.

« Dans notre pays, l'extrême-droite n'hésite pas de proposer des camps de concentration et des rafles pour expulser les sans-papiers. Elle a pourtant hélas, réussi à trouver alliance avec une

partie de la droite, tendant ainsi de banaliser ses propres thèses. »

Puis elle lance un appel :

« Aujourd'hui encore, contre la haine, contre l'intolérance, il y a lieu de nous rassembler. C'est ce qu'ont fait encore récemment les manifestants de Paris ou de Lyon, et parmi eux, de nombreux jeunes. Nous devons nous rassembler à l'image de ceux, bien sûr dans des conditions bien différentes, qui ont su s'unir jusqu'à la victoire. Car dans la Résistance, il y eut place pour tous les patriotes engagés dans la lutte menée par notre peuple pour sa libération. Des juifs, des communistes, des gaullistes, certains qui « croyaient au ciel », d'autres qui « n'y croyaient pas ».

Elle fait référence à la solidarité des 27 martyrs et à la progression des résistances et des aspirations au neuf.

« C'est vrai aussi en Europe, qui ne peut être que démocratique, sociale, une Europe de paix.

Une Europe des peuples, qui soit une véritable communauté d'entraide, d'espoirs partagés et de réalisations, à l'opposé de celle de la préférence nationale de Mégret. »

Puis elle termine son intervention en redonnant les valeurs du communisme.

« Les 27 de Châteaubriant sont morts pour que nous puissions vivre dignement. Ils rêvaient d'une autre société, une société où règneraient le bonheur, la justice sociale, le progrès humain. Pour notre part nous voulons, de toutes nos forces, contribuer à ce qu'elle devienne réalité. Nous voulons être utiles pour avancer vers une société de femmes et d'hommes libres, associés et égaux, un monde sans racisme, sans violence, un monde de paix.

C'est ainsi que nous poursuivons leur oeuvre et que le beau mot de communisme redeviendra ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, synonyme de liberté, d'épanouissement humain, d'humanité ».

Lycéens :

«Nous voulons des moyens pas des mots»

Les Français soutiennent le mouvement des lycéens

Les Français soutiennent très majoritairement le mouvement lycéen, selon un sondage BVA rendu public dans « Paris Match ». 83% des Français disent en effet soutenir le mouvement (tout à fait pour 40% et en partie pour 43%). Ceux se recommandant de la majorité plurielle soutiennent le mouvement à 90% et les sympathisants de la droite à 77%. Par ailleurs, les Français estiment globalement que les lycéens devraient poursuivre leur mouvement (54%) plutôt que de l'arrêter (37%). Dans la majorité, ils sont 62% contre 32% pour la poursuite. En revanche, à droite, ils sont 48% à souhaiter la fin contre 47% à souhaiter la poursuite. Enfin, 56% pensent que Claude Allègre ne fait pas ce qu'il faut contre 29% qui estiment le contraire. Chez les sympathisants de la majorité, le score est respectivement de 54% qui estiment que le ministre ne fait pas ce qu'il faut contre 36%, et de 59% contre 28% chez les sympathisants de la droite.



3 réponses d'urgence possibles pour les lycéens

Des centaines de milliers de lycéens sont descendus dans la rue d'abord le 15 octobre puis quelques jours plus tard le 20. Des premières propositions leur ont été faites par le Ministère.

Il ne nous appartient pas d'apprécier en lieu et place des lycéens les 7 propositions ministérielles qui leur sont faites. Elles et ils s'organisent et s'expriment pour faire valoir leurs exigences, il leur revient de dire ce qu'ils en pensent. En tout état de cause, ils ont décidé de poursuivre leur mobilisation aux côtés de leurs enseignants.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut les écouter, entendre leurs volontés d'avoir les moyens d'étudier et celles de compter dans l'organisation de la vie lycéenne.

La vie lycéenne dure quelques années seulement, mais est d'une très grande importance pour chaque élève car elle engage son présent et son avenir.

Le système éducatif mérite d'être changé en profondeur, mais dès maintenant des mesures d'urgence peuvent être prises, comme cela a été le cas l'an passé en Seine-Saint-Denis.

QUE PEUT-ON FAIRE TOUT DE SUITE ? LE PCF PROPOSE :

- D'aller aux 25 par

classe et de prendre les mesures pour qu'immédiatement aucune n'exède les 30 élèves.

- De lancer un nouveau contrat Etat/Région pour dresser avec l'ensemble de ses acteurs les priorités de l'école, et trouver les solutions adéquates.

- De renforcer et multiplier les structures permettant aux lycéens d'exercer leur citoyenneté, d'avoir des droits réels que ce soit dans leur établissement, leur région, au niveau national.

Le budget 1999 doit être l'occasion d'amorcer un tournant en commençant d'apporter des réponses précises aux besoins de créations de postes de personnels, d'enseignants, de IATOS.

Les Communistes ne ménageront pas leurs efforts pour y contribuer.

La jeunesse de notre pays construit son avenir dès maintenant. La nation doit lui faire confiance pour qu'elle soit confiante en son devenir.

Les lycéens veulent être entendus

Par dizaines de milliers, les lycéens manifestent dans toute la France. Parti depuis deux semaines, le mouvement prend de l'ampleur et fait tâche d'huile. Ce qu'ils demandent? Tout simplement de meilleures conditions d'études, c'est à dire des enseignants en nombre suffisant, des classes non surchargées, des emplois du temps cohérents, le choix d'options avec du matériel pédagogique de qualité (notamment informatique). Ils demandent non pas à travailler moins, mais à travailler mieux. En cela ils rejoignent leurs professeurs en mouvement depuis la rentrée.

Ils ont aussi d'autres propositions, d'autres exigences. Ils veulent être acteurs dans l'élaboration du nouveau lycée de l'an 2000. Ils se sentent à part entière citoyens de leur établissement et veulent être reconnus comme tels. C'est leur volonté de réussir des études de qualité et qualifiantes qui les met aujourd'hui si nombreux dans la rue.

C'est une chance pour notre pays que sa jeunesse se mêle de son avenir. Le retard accumulé par des années de désinvestissements de l'école par la droite, impose de construire dans la durée les réponses appropriées. Ils doivent être entendus.

Le Ministre de l'Education nationale affirme comprendre leurs revendications. Des premières réponses sont proposées concernant la vie lycéenne. Elles doivent être effectives. D'ici la Toussaint, les programmes seront revus, des enseignants contractuels recrutés. Les jeunes ne peuvent attendre. C'est de leur avenir qu'il est question.

Ni la déconcentration de la gestion des personnels, ni le recours aux heures supplémentaires, ni le recrutement de nouveaux auxiliaires ne peuvent constituer des réponses durables à la hauteur des questions posées.

Dans le cadre du débat budgétaire, il faut s'engager sur des mesures immédiates, importantes pour répondre à l'urgence et décider d'un investissement éducatif suffisant pour que les jeunes puissent avoir les moyens d'étudier sans être sans cesse obligés de les réclamer.



- Lettres adhésives
- Autocollants
- Signalisation
- Sérigraphie
- Panneaux
- Enseignes

7, place du Ralliement
44000 NANTES
Tél. : 02.40.29.24.14
Fax : 02.40.29.13.71

4 questions à Jeanine Dusseaux, responsable du Collectif fédéral des retraités

■ **Question NLA :** Dans 7 grandes villes de France, les 5 principales organisations syndicales de retraités ont manifesté. Quel est ton sentiment devant l'ampleur de ces manifestations ?

Réponse Jeanine Dusseaux : L'ampleur de ces manifestations révèle de fortes préoccupations et inquiétudes sur les retraites, la protection sociale, les questions liées à la dépendance et de l'avenir des acquis.

La préparation du 22 octobre a suscité une motivation et une participation importante des retraités. Les Communistes se sentent concernés par l'ensemble de ces questions.



■ **NLA :** Plusieurs grands dossiers dominent dans la période actuelle : d'abord la prestation spécifique de dépendance, le financement à terme des retraites. Quel est le point de vue des Communistes sur cette question ?

Jeanine Dusseaux : La dépendance des personnes âgées, mais aussi celle des handicapés de tous âges est un véritable problème de société.

Il nécessite des réponses humaines et financières urgentes aux besoins des personnes concernées et de leur famille.

Deux aspects fondamentaux doivent être pris en compte :

- la nécessité de reconnaître le handicap avec la prise en charge totale par la sécurité sociale

- le transfert important de charges et de responsabilités vers les collectivités locales ne peut constituer une



réponse aux besoins que suscite la perte d'autonomie.

Il reste des disparités importantes. La vie confirme que les dispositions de la loi en cours contraignent les familles à refuser l'application de PSD.

C'est ainsi que plus d'un an après le vote de la loi, à peine 11,000 personnes touchaient la PSD, 30,000 dossiers seulement étaient présentés sur 700,000 personnes âgées dépendantes.

■ **NLA :** On a beaucoup entendu parlé durant les manifestations de l'abrogation de la loi Thomas instituant un nouveau financement des retraites. Quel est là aussi ton approche de ce problème ?

Jeanine Dusseaux : L'abrogation de la loi Thomas sur les fonds de pension est effectivement au cœur de la manifestation nationale du 22 octobre car elle est une remise en cause du système actuel par répartition.

Il reste la réalité du financement des retraites et pensions avec l'arrivée de la génération papy-boom dès 2005.

La crise de l'emploi, les 5 millions de chômeurs, les bas salaires, la précarité contribuent aux difficultés de notre protection sociale.

Des moyens nouveaux doivent être ainsi trouvés dans une orientation qui ne soit pas celle de la baisse des coûts salariaux et des charges sociales, ni celle de la création de fonds de pension exposant les retraités aux crises financières.

La création d'un fond de réserve financière pose plusieurs questions : où et sur qui sera prélevé l'argent ? qui le gèrera ? qui en sera bénéficiaire ?

■ **NLA :** Qu'entend faire le Parti Communiste par rapport à l'ensemble de ces questions ?

Jeanine Dusseaux : Le Parti Communiste se mobilise en Loire-Atlantique sur l'ensemble de ces questions.

Les Communistes ont des propositions, non seulement pour préserver notre système de protection sociale, mais aussi pour améliorer l'assurance maladie et consolider le régime de retraites par répartition, faire contribuer tous les hauts revenus financiers aux mêmes taux que les salaires.

La mise en place de collectifs de retraités au niveau de la Fédération et des sections ne peut que contribuer à développer débat et action indispensables pour avancer.

Un Pacs en avant !

Après les péripéties du débat avorté à l'Assemblée nationale, le 9 octobre dernier et avant le prochain débat prévu début novembre alors qu'un nouveau PACS va être présenté par le seul PS - sans concertation avec les autres formations de la majorité plurielle - quelle avancée représente ce projet ? Après des années d'atermoiements, un texte législatif en faveur des concubins va enfin être débattu à l'Assemblée nationale ! Parmi les postulants au PACS, il y a bien sûr des couples hétérosexuels vivant en union libre qui était largement moins productrice en terme de droits que le mariage. Il y a, surtout, les couples homosexuels qui étaient jusqu'ici dénués de toute protection juridique et sociale. L'épidémie du SIDA aura « réussi » à mettre en lumière des difficultés dont ils n'arrivaient pas à se débarrasser, aucune

jurisprudence ne reconnaissant le couple homosexuel.

Le PACS a donc une portée symbolique qui ne porte en aucune manière atteinte au « mariage républicain »



par Yann VINCE

sensé comme certains l'ont prétendu être « gravement menacé ».

Le PACS représente bien « une voie juridique nouvelle » comme le soulignent les défenseurs du projet. Cela dit, bien des points restent

litigieux : la déclaration en Préfecture pour échapper sous la pression de certains Maires à la signature en mairie ; les délais probatoires nécessaires pour pouvoir prétendre aux droits prévus par ce texte ; l'ajout dans le nouveau texte du PS de la notion de « fratries » qui ôterait l'essence du texte, reconnaissant le couple sexué dans le but inavoué de « faire passer la pilule ».

Les députés communistes, pour ce qui les concerne, entendent pousser jusqu'au bout pour que le texte aille le plus loin possible dans l'élargissement des droits et la reconnaissance du couple non marié, hétérosexuel ou homosexuel. L'enjeu de ce débat est clair : lever les discriminations dont souffraient jusqu'ici les couples non engagés dans le mariage - sans restrictions douteuses - un pas en avant sera alors accompli.

Les propositions du PCF et du groupe communiste à l'Assemblée nationale

Depuis 5 ans le PCF a fait plusieurs propositions législatives tendant à la reconnaissance des couples non mariés. Avant le dépôt du texte commun baptisé PACS (celui rejeté à l'Assemblée nationale le 9 octobre), le groupe communiste à l'Assemblée avait déposé sa propre proposition de loi élargissant la notion de couple et donnant à tous les mêmes droits.

Aujourd'hui, le PCF fait de la lutte contre les discriminations liées à l'homosexualité l'un de ses axes de combat.

Concernant l'actuel projet de PACS qu'il soutiendra à l'Assemblée, les députés communistes agiront :

- pour le maintien de la déclaration en mairie

- pour la suppression des délais probatoires en matière de succession et d'imposition notamment

- pour la reconnaissance sans restriction du conjoint étranger

- pour le maintien de l'élargissement de la notion juridique de couple, le débat sur les « fratries » relevant d'un texte sur la famille.

Le Pacs : définition

Le Pacte Civil de Solidarité modifie certains articles du Code civil, du Code général des impôts, du Code de la sécurité sociale et du Code du travail.

- Il concerne « deux personnes physiques, quel que soit leur sexe, pour organiser leur vie commune »...

- Son enregistrement est prévu « à la Préfecture du département où est établie la résidence d'un commun accord, par déclaration écrite »...

- Il oblige « les partenaires à s'apporter une aide mutuelle et matérielle »...

- « A défaut de stipulations contraires, les biens des partenaires acquis postérieurement à la conclusion du pacte sont soumis au régime de l'indivision » (...)

En cas de décès, les dispositions du Code civil concernant le conjoint ou l'héritier survivant sont appliquées pour l'attribution préférentielle des biens. L'abattement des droits de mutation à titre gratuit est de 250 000 francs sur la part du partenaire lié au défunt depuis au moins 2 ans, contre 33 000 francs pour les époux.

- Les partenaires font « l'objet d'une imposition commune à compter de l'année du 3ème anniversaire de l'enregistrement du pacte »...

- En matière de droits sociaux « la qualité d'ayant

droit est attribuée au partenaire lié à un assuré social par un pacte »...

- Les dispositions du Code du travail s'appliquent aux partenaires d'un pacte pour les droits aux congés simultanés, aux congés pour mariage, maternité, décès, comme les règles des affectations dans la fonction publique.

- « La conclusion d'un pacte civil de solidarité constitue un des éléments d'appréciation des liens personnels en France, pour l'obtention du titre de séjour »...

- Le contrat de location est transféré au partenaire « qui vivait (avec le défunt) depuis au moins un an à la date du décès ».

Solution du problème page 8

Horizontalement

1) Plastronne. 2) Légèreté. 3) Us. Love. Oc. 4) Rallie. Pré. 5) Yes. Réel. 6) Lire. Lunel. 7) Ire. Rose. 8) Sa. Pure. SN. 9) Ediles. Pot. 10) Renie. Fûté.

Verticalement

I) Pluraliser. II) Lésa. Irade. III) Ag. Lyre. In. IV) Sellée. PLi. V) Trois. Ruée. VI) Rêve. Lors. VII) Ote. Ruse. VIII) Ne. Pène. Pu. IX) Orée. Sot. X) Excellence.

CUISINE : dorade en croûte de sel, thym et laurier, sauce vierge à la Normande

Pour 4 personnes : Une dorade de 1,5 kg, 300gr de gros sel de mer La Baleine, 600 gr de farine blanche, 2 dl d'eau, 1,2 dl de blancs d'oeufs, 2 feuilles de laurier, 30 gr de thym frais, 2 branches de romarin, 4 à 5 tours de moulin de poivre de Séchouan, sel, poivre

Sauce vierge à la Normande - huile d'olive, vinaigre de cidre, 200 gr de moules, 50 gr de crevettes grises, 30 bigorneaux, quelques bulots, crème fraîche double, estragon, persil, cerfeuil.

Ecailler et vider la dorade, enlever les ouïes, faire une incision au dos, retirer la nageoire dorsale. Enlever les arêtes ventrales à l'aide d'un couteau à lame fine. Prendre une pince à épiler, tirer les longues arêtes du filet dorsal. Parsemer l'intérieur du poisson de thym et de romarin concassé et

d'un tour de moulin de poivre. Préchauffer le four à 220°C.

Poser une feuille de papier sulfurisé sur la plaque du four.

Mélanger le gros sel

les quelques bulots cuits et les bigorneaux; ceci constitue la garniture normande. Mélanger 1,5 dl d'huile d'olive, 5 cl de vinaigre et une cuil. à

des sparidés. Elle est principalement pêchée sur les côtes allant de Boulogne-sur-Mer à Cherbourg et de Lorient à St Nazaire. La Dorade grise ou grisset, vivante, présente des reflets bleutés et des lignes longitudinales jaunes dorées qui disparaissent hors de l'eau. Elle doit être très ferme, notamment au niveau du ventre, la peau brillante, les écailles bien attachées au corps. L'oeil toujours bombé et la coloration franche, voilà deux caractéristiques de fraîcheur auxquelles il faut se fier au moment de l'achat. La dorade se prête à de multiples modes de cuisson : pochée, grillée ou encore au four pour les plus grosses pièces.

Découpée en fines lamelles transparentes, elle peut se servir crue, juste arrosée d'un jus de citron et poivrée.



de mer avec la farine, les blancs d'oeufs, les feuilles de laurier coupées en petits morceaux et les 2 dl d'eau. Quand la pâte est homogène, envelopper la dorade et la cuire 35 minutes.

Préparation de la sauce vierge à la Normande : cuire les moules classiquement, réserver le jus.

Décortiquer les crevettes grises, ajouter

potage de crème fraîche.

Assaisonner de sel et de poivre, détendre avec 5 cl de jus de moules.

Concasser 10 gr de pluches d'estragon, 15 gr de persil plat, 10 gr de pluches de cerfeuil.

Au moment de servir, mélanger la garniture et les herbes dans la sauce.

La dorade grise appartient à la famille

LITTÉRATURE

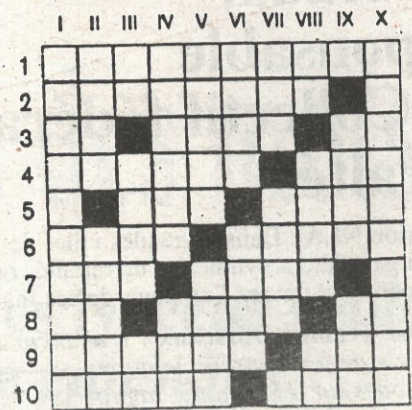


Notre camarade Régis Antoine, de la section de Saint-Nazaire vient de publier « Rayonnants écrivains de la caraïbe », un livre de littérature des Antilles et d'Haïti à l'attention des antillais et des touristes désirant connaître ce qu'écrivent les antillais.

Ouvrage de 288 pages sélectionné par le Comité National du Livre. Editions Maisonneuve et Larose.

Un livre de Carlos Fernandez édité par le Centre d'Histoire du Travail nous fait entrer dans la Cité de la Navale à Couëron dans ces familles de travailleurs polonais, roumains ou espagnols qui trouvèrent aux Forges de Basse-Indre, un travail. Agrémenté de dessins de François Floc'h, ce livre est en vente au prix de 90 francs.

Mots croisés



Horizontalement

1) Fait le beau. 2) Agilité. 3) Viennent de loin. 4) Rejoint. Petite prairie. 5) Affirmation étrangère. Vrai. 6) Monnaie italienne. Chef lieu (Hérault). 7) Faisait fumer. Entre rouge et blanc. 8) Possessif. Sans mélange. Symbole d'un métal. 9) Magistrats municipaux. Récipient. 10) Abjure. Rusé.

Verticalement

I) Mettre au pluriel. II) Fi tort. Rescrit. III) Symbole d'un métal. Instrument à cordes. Préfixe. IV) A reçu une selle. Lettre. V) Chiffre. Mouvement impétueux. VI) Est fait les yeux fermés. Alors. VII) Enlève. Artifice. VIII) Négation. Pièce de serrure. Forme de pouvoir. IX) Lisière. Bête. X) Vraiment très bonne.

JARDINAGE

AMIS JARDINIERS

« d'octobre à décembre il faut bien s'y prendre »



Octobre : l'automne est là

Tes récoltes tu termineras, la tomate verte fait d'excellentes confitures !

En pleine terre : pois matifs, mâche et radis tu sèmeras, fraisiers tu planteras. N'oublie pas les épinards, l'ail et le cerfeuil.

Novembre : pluie en novembre...

En pleine terre : ails, échalottes et fèves

Côté fleurs : c'est le règne des oignons à fleurs ! Anémones, crocus, iris, jacinthes, jonquilles, narcisses, renoncules et tulipes !

Décembre : ... Noël en décembre !

Par beau temps, tu

peux semer au potager pois et fèves.

Au jardin d'agrément, tous les oignons à fleurs de printemps.

NB : La taille des arbustes : ceux à fleurs d'été sont à tailler après l'automne ou en hiver (exemple : hibiscus, buddleia, aubépines, glycines, rosiers, etc...)

AVIS : Tes idées, dictons, conseils sont toujours les bienvenus !

ECRIRE A : NLA AMIS JARDINIERS 41 rue des Olivettes 44000 Nantes Merci !